

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MARDI 20 MAI 2025

INTRODUCTION

Chers Actionnaires, Mesdames, Messieurs,

Les Assemblées Générales de ce jour se tiennent physiquement au siège de notre Société conformément aux statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration n'a pas opté pour la possibilité de permettre aux actionnaires de participer à distance par l'intermédiaire d'un moyen de communication électronique telle qu'offerte par l'article 7:137 du Code des sociétés et des associations. Toutefois, il a permis aux actionnaires d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire par un système de vidéo-conférence.

Le vote ne pouvait avoir lieu que par procuration ou en participant physiquement à l'assemblée générale au siège de la Société.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel Counson, administrateur délégué d'EVS, remplaçant le Président du Conseil d'Administration d'EVS, Johan Deschuyffeleer qui ne pouvait pas être présent physiquement à l'assemblée générale.

Monsieur Michel Counson demande à Monsieur Nicolas Bayers, Head of Legal, qui accepte, de remplir le rôle de secrétaire.

L'assemblée choisit 2 scrutateurs : Sophie Hollay et Kristel Skilbecq qui acceptent.

FORMALITES

Au préalable, il est attiré l'attention sur les points suivants:

1. Les convocations ont été communiquées le **18 avril 2025** et les formulaires de procuration sont disponibles sur le site internet du groupe depuis lors. Les convocations dans la presse pour cette assemblée ont été publiées dans:

- > DE TIJD: vendredi 18 avril 2025
- > L'ECHO: vendredi 18 avril 2025
- > MONITEUR BELGE: vendredi 18 avril 2025

Les numéros justificatifs des journaux seront vérifiés par les scrutateurs.

2. Les actionnaires nominatifs ont été individuellement convoqués par courrier postal ou électronique daté du 18 avril 2025.

3. Tous les actionnaires présents (*Geert Compant, Marc Devroye, Gino Hierens, Annie Verbrugge*) et représentés (dont représenté par ici présent), et le nombre de titres pour lesquels ils prennent part au vote sont mentionnés sur la liste de présence. Les scrutateurs ont procédé à la vérification de la liste de présences ainsi que des documents présentés – attestations de dépôts et procurations.

4. Les membres du Conseil d'Administration et de la Leadership Team suivants sont présents:

- > Michel Counson, administrateur délégué et CTO Hardware (Les autres membres du conseil d'administration sont excusés)
- > Serge Van Herck¹, administrateur délégué et CEO

Romain Pirenne, Head of Treasury, Financial Reporting & Risk Management, est également présent.

MOT DU CEO

Avant de parcourir l'ordre du jour, notre CEO, Serge Van Herck (représentant InnoVision BV), s'adresse aux actionnaires pour commenter sur l'année 2024 et les remercie pour leur participation et leur confiance en EVS.

ORDRE DU JOUR

Le Secrétaire parcourt l'ordre du jour.

Les résolutions de cette Assemblée Générale Ordinaire ne nécessitent pas de quorum particulier et nécessitent une majorité simple des voix émises à l'Assemblée Générale Ordinaire pour être adoptées.

1. **Prise de connaissance du Rapport de Gestion** relatif aux comptes annuels statutaires et consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024, comportant la **Déclaration de Gouvernance d'Entreprise de la Société** et le **Rapport de durabilité**, établis par le Conseil d'Administration.
2. **Présentation et approbation du Rapport de Rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024**, inclus dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise du Rapport de Gestion.
Proposition de décision: L'assemblée générale approuve le Rapport de Rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024, inclus dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise du Rapport de Gestion.
3. **Prise de connaissance des Rapports du Commissaire** relatifs aux comptes annuels statutaires et consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024.
4. **Présentation et approbation des comptes annuels statutaires et consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 et de l'affectation du résultat ; présentation et approbation du plan de participation bénéficiaire sous forme de distribution d'actions aux employés de la Société.**
Propositions de décision: L'assemblée générale approuve les comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024 et l'affectation du bénéfice net de EUR 85.101.517,93 comme suit :
 - distribution d'un dividende brut de EUR 1,10 par action, soit un total de EUR 14.836.228 sur base d'un nombre total d'actions en circulation de 13.487.480 au 31/12/2024, dont (i) une part d'un montant de EUR 0,50 brut par action existante a été payée en novembre 2024 (coupon 37) à titre de dividende intérimaire et (ii) le solde de EUR 0,60 brut par action sera payable lors du détachement du coupon 38 ;
 - distribution de 34 actions (estimation dans l'hypothèse d'une moyenne de cours de EUR 37,15, à confirmer ultérieurement sur la base du mode de calcul prévu dans la Loi du 22 mai 2001) de la Société à chaque employé de la Société ayant été engagé avant le 1er janvier 2025, au prorata de ses prestations effectives (ou assimilées) en 2024, dans le cadre du plan d'intéressement relatif à la distribution des bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui est approuvé. L'attribution de ces actions par la Société, sous réserve du respect de ses obligations fiscales, est également approuvée. Ce plan concerne un maximum de 383 personnes ;
 - report du solde du bénéfice net, après les éventuelles retenues imposées par la loi ou les statuts, sur l'exercice suivant.
5. **Décharge aux Administrateurs**
Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

¹ Représentant une BV

6. Décharge au Commissaire

Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge au Commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

7. Renouvellement du mandat de 7 Capital SRL, représentée par Mme Chantal De Vrieze, en tant qu'Administrateur

Le Conseil d'Administration confirme ne pas avoir d'indication d'un élément qui pourrait mettre en doute l'indépendance de 7 Capital SRL, représentée par Mme Chantal De Vrieze, en tant qu'Administrateur.

Proposition de décision: L'assemblée générale prend connaissance de la fin de mandat de 7 Capital SRL en qualité d'administrateur de la Société et décide de renouveler le mandat de 7 Capital SRL, représentée par Mme Chantal De Vrieze, en qualité d'Administrateur pour une période de quatre années se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2029, et constate son indépendance, conformément à l'article 7:87 du CSA, dès lors qu'elle répond à la définition de cet article et remplit l'ensemble des critères prévus par le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise de 2020. Le mandat est rémunéré conformément à la Politique de Rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

8. Nouveau mandat du Commissaire

Proposition de décision: L'assemblée générale approuve le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, Belgium, représenté par Mélanie Adorante, réviseur d'entreprise, en qualité de commissaire de la Société pour une durée de 3 exercices sociaux (2025 – 2026 – 2027) pour des honoraires annuels forfaitaires de EUR 375.000 par an hors TVA.

9. Pouvoirs pour l'exécution des décisions prises

Proposition de décision: L'assemblée générale confère à chaque membre du Conseil d'Administration, avec faculté de substitution, tous pouvoirs d'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que tous pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités nécessaires à leur publication.

ACTIONNARIAT PRESENT OU REPRESENTE

Les résolutions de cette Assemblée Générale Ordinaire ne nécessitent pas de quorum particulier et nécessitent une majorité simple des voix émises à l'Assemblée Générale Ordinaire pour être adoptées.

La liste de présence établit que :

- > le nombre des actionnaires présents et représentés s'élève à 154
- > réunissant 3.726.794 parts sociales disposant du même nombre de voix,
- > soit 26,01% du capital social.

Les membres du Bureau contrôlent définitivement la liste de présences et la signent.

L'Assemblée est donc valablement constituée et apte à voter sur les points de son ordre du jour.

QUESTIONS - REPONSES

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, nous allons passer à la session de questions – réponses. Aucune question écrite n'a été posée dans les délais impartis. Le CEO répond oralement aux questions posées par les actionnaires présents.

DELIBERATIONS

L'Assemblée entame l'ordre du jour.

Remarque préalable : les actionnaires ayant pu prendre connaissance au préalable des documents suivants disponibles sur le website, le Président dispense le secrétaire de la lecture de ceux-ci.

POINT 1. RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, comportant la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise de la Société et le Rapport de durabilité, est acté.

POINT 2. PRESENTATION DU RAPPORT DE REMUNERATION POUR L'ANNEE 2024

Proposition de décision: L'assemblée générale approuve le Rapport de Rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024, inclus dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise du Rapport de Gestion.

La proposition est approuvée avec **96,25**% des votes.

POINT 3. RAPPORT DES COMMISSAIRES

Carlo-Sébastien D'Addario a remis son rapport.

Le rapport des Commissaires est acté.

POINT 4. APPROBATION DES COMPTES ANNUELS STATUTAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT ET APPROBATION D'UN PLAN DE PARTICIPATION BENEFICIAIRE SOUS FORME DE DISTRIBUTION D' ACTIONS AUX EMPLOYES DE LA SOCIETE

Propositions de décision: L'assemblée générale approuve les comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2024 et l'affectation du bénéfice net de EUR 85.101.517,93 comme suit :

- distribution d'un dividende brut de EUR 1,10 par action, soit un total de EUR 14.836.228 sur base d'un nombre total d'actions en circulation de 13.487.480 au 31/12/2024, dont (i) une part d'un montant de EUR 0,50 brut par action existante a été payée en novembre 2024 (coupon 37) à titre de dividende intérimaire et (ii) le solde de EUR 0,60 brut par action sera payable lors du détachement du coupon 38 ;

- distribution de 34 actions (estimation dans l'hypothèse d'une moyenne de cours de EUR 37,15, à confirmer ultérieurement sur la base du mode de calcul prévu dans la Loi du 22 mai 2001) de la Société à chaque employé de la Société ayant été engagé avant le 1er janvier 2025, au prorata de ses prestations effectives (ou assimilées) en 2024, dans le cadre du plan d'intéressement relatif à la distribution des bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui est approuvé. L'attribution de ces actions par la Société, sous réserve du respect de ses obligations fiscales, est également approuvée. Ce plan concerne un maximum de 383 personnes ;

- report du solde du bénéfice net, après les éventuelles retenues imposées par la loi ou les statuts, sur l'exercice suivant.

Les comptes annuels de l'exercice social arrêté au 31 décembre 2024 et l'affectation du bénéfice net de EUR 85.101.517,93 tel que proposés par le Conseil sont approuvés à **100**...% des votes.

POINT 5. DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS

Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge aux Administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

La proposition de décharge à donner aux administrateurs au cours de l'exercice écoulé est approuvée à **99,97**% des votes.

POINT 6. DECHARGE AU COMMISSAIRE

Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge au Commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

La proposition est approuvée à **99,89**% des votes.

POINT 7. RENOUELEMENT DU MANDAT DE 7 CAPITAL SRL, REPRÉSENTÉE PAR CHANTAL DE VRIEZE, EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration confirme ne pas avoir d'indication d'un élément qui pourrait mettre en doute l'indépendance de 7 Capital SRL, représentée par Mme Chantal De Vrieze, en tant qu'Administrateur.

Proposition de décision : L'assemblée générale prend connaissance de la fin de mandat de 7 Capital SRL en qualité d'administrateur de la Société et décide de renouveler le mandat de 7 Capital SRL, représentée par Mme Chantal De Vrieze, en qualité d'Administrateur pour une période de quatre années se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2029, et constate son indépendance, conformément à l'article 7:87 du CSA, dès lors qu'elle répond à la définition de cet article et remplit l'ensemble des critères prévus par le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise de 2020. Le mandat est rémunéré conformément à la Politique de Rémunération applicable à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

La proposition est approuvée à **91,04**% des votes.

POINT 8. NOUVEAU MANDAT DU COMMISSAIRE

Proposition de décision : L'assemblée générale approuve le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers SRL, Culliganlaan 5, 1831 Diegem, Belgium, représenté par Mélanie Adorante, réviseur d'entreprise, en qualité de commissaire de la Société pour une durée de 3 exercices sociaux (2025 – 2026 – 2027) pour des honoraires annuels forfaitaires de EUR 375.000 par an hors TVA.

La proposition est approuvée à **99,92**% des votes.

POINT 9. POUVOIRS POUR L'EXÉCUTION DES RÉOLUTIONS PRISES

Proposition de décision : L'assemblée générale confère à chaque membre du Conseil d'Administration, avec faculté de substitution, tous pouvoirs d'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire ainsi que tous pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités nécessaires à leur publication.

La proposition est approuvée à **100**...% des votes.

CLOTURE

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire étant épuisé, le Président propose de dispenser le secrétaire de la lecture du procès-verbal de cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire est donc clôturée.

Monsieur Michel Counson, et le Secrétaire Nicolas Bayers rappellent qu'une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra devant Maître Andris, Notaire à Bassenge à 12h ce jour au siège social de la Société.

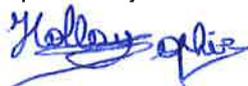
Le Secrétaire,

Nicolas Bayers



Le Premier Scrutateur,

Sophie Hollay



Le Président

Michel Counson



Le Second Scrutateur,

Kristel Skilbecq

